



MASTER EN ALTERNANCE

DGS

Droit et Gestion de la Santé



POUR QUEL PROFIL ?

SENS DE LA COOPÉRATION

CAPACITÉ À ACCOMPAGNER
LE CHANGEMENT

ESPRIT D'ÉQUIPE

BONNE MAÎTRISE
DES FONDAMENTAUX JURIDIQUES
ET GESTIONNAIRES

QUALITÉS
RÉDACTIONNELLES
ET RELATIONNELLES

À L'ORAL
CAPACITÉ À ANALYSER, RÉSOUDRE
DES PROBLÈMES ET SYNTHÉTISER

ÉTUDIANTS SORTANT D'UNE LICENCE
(DROIT, AES, OU ÉCOLE DE GESTION)
MAIS ÉGALEMENT AUX PROFESSIONNELS
EN ACTIVITÉ (POSSIBILITÉ DE VAP)

POUR QUELS MÉTIERS ?



Assistant de direction d'hôpital

Directeur de clinique privée, de crèche ou d'EHPAD

Chargés de mission dans des organismes de tutelle

Auditeurs et consultants

Directeur de centre de procréation médicalement assistée

Directeur service juridique et
qualité des établissements
de santé

L'objectif principal de ce Master est de former des cadres dirigeants de haut niveau dans le secteur de la santé, de former des gestionnaires ayant une vue d'ensemble du secteur de la santé et de larges connaissances du secteur sanitaire et médico-social, en abordant les données économiques, juridiques, sociales et managériales.

Le Master Droit et Gestion de la Santé est une formation régie par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), un organisme reconnu pour son sérieux dans le domaine de la formation professionnelle. En choisissant d'étudier à l'ICR, les étudiants optent pour une formation de haute qualité, estampillée CNAM, ainsi que l'ensemble des valeurs humaines qui sont propres à l'ICR.

Principaux cours

EN MASTER 1

- Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux
- Comptabilité et analyse financière des établissements de santé
- Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Problématiques juridiques dans les établissements de santé
- Management des organisations de santé
- Introduction aux systèmes d'information de santé

EN MASTER 2

- Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé
- Conduite du changement dans les établissements de santé
- Systèmes de santé et cadre juridique des établissements
- Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé
- Systèmes d'information des établissements de santé
- Stratégie des établissements
- Fondamentaux d'économie de la santé
- Évaluation médico-économique appliquée
- Langue des signes



les + de l'ICR

Un cadre de formation à la fois professionnel et académique reconnu au niveau national grâce au partenariat avec le CNAM.

POUR CONSULTER
LE PROGRAMME
DÉTAILLÉ



Modalités du master en apprentissage

Sont admis à s'inscrire en M1 sur dossier, et éventuellement avec un entretien, les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Aux titulaires d'un BAC+3 (licence CNAM, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec notre Master
- Aux personnes d'un niveau de formation BAC+3 dans un domaine de formation compatible avec le Master bénéficiant des procédures de Validation des Études Supérieures (VES)
- Aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins 3 années d'expérience professionnelle en lien avec notre domaine de formation bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience

L'entrée en M2 fait l'objet d'une sélection quelle que soit la formation antérieure : titulaire d'un diplôme BAC+4 ou élève titulaire d'un BAC+3 avant obtenu les 60 ECTS du M1.

